

# Le préavis de grève du 25 avril 2024



# à la Fabrique est maintenu

La négociation du préavis de grève du jeudi 25 avril sur le projet de fermeture des équipes légères du Siège et le transfert au Réseau des équipes légères en région a eu lieu ce mardi soir à 18 heures. Les représentants de la direction sont restés fermés à toutes nos revendications :

• La mise à pourvoir, a minima, des postes de 4 équipes légères conformément au protocole d'accord du 26 novembre 2022.

Réponse de la direction : proposition de recrutement d'un chef OPV et d'un chef OPS (déjà annoncé lors du CSE Réseau précédent) à Rennes d'ici la fin 2024, et d'un chef OPS à Marseille en 2025 (annoncé en CSE Central ce matin)

Le rattachement du pool à la Fabrique.

### Réponse de la direction : Non

• La clarification du potentiel d'ETP de techniciens de tournage réellement concernés par le projet de pool d'équipes légères.

#### Réponse de la direction : Le potentiel indiqué dans le projet n'est pas modifié

• Un engagement sur le plan de charge d'activité à partir de septembre 2024 et pour l'année 2025.

### Réponse de la direction : Non

• Le transfert au pool des potentiels de postes des équipes légères du Siège que la direction veut supprimer.

#### Réponse de la direction : Non

Le transfert des salariés au pool sur la base du volontariat.

### Réponse de la direction : Non

 Un dispositif dédié, clair et écrit noir sur blanc concernant les passerelles d'activité prévues pour les salariés qui exerçaient plusieurs activités de différentes natures au sein de la fabrique ou du réseau.

#### Réponse de la direction : Non

• La garantie écrite d'une continuité de prise en charge dans les sites régionaux de post- production de la Fabrique de la post-production des tournages assurés par le pool d'équipes de tournage.

## Réponse de la direction : Non

Face à ce manque d'ouverture flagrant de la direction, la CGT maintient son préavis de grève et appelle l'ensemble des salariés de la Fabrique à se mobiliser contre un projet aux conséquences délétères. Cette esquisse de démantèlement de la Fabrique est menée cyniquement par une direction qui n'hésite pas à se débarrasser de ses salariés au profit de prestataires extérieurs. Qui seront les prochains visés ?

La CGT maintient donc son appel aux salariés à cesser le travail le 25 avril 2024 à partir de 0h00 et pour une durée de 24h, et à manifester leur solidarité avec leurs collègues des équipes légères. Ceci n'est qu'une première étape...

Paris, le 24 avril 2024